

6.0 crédits	30.0 h + 30.0 h	1+2q
-------------	-----------------	------

Enseignants:	Beheydt Ludovic ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Pré-requis: cours LGERM1332 et LNEER1211 (ou cours de niveau équivalent B2 du CERL).
Thèmes abordés :	Afin d'atteindre les objectifs pré-cités, les étudiants font des exercices de compréhension et d'audition et de lecture. Les textes pré-cités sont d'une grande diversité et d'un niveau d'abstraction adapté au niveau intellectuel des étudiants. L'étudiant est initié aux structures discursives culturellement spécifiques de la langue cible. Les aspects formels du langage sont utilisés de manière productive (et testés) tant à l'oral qu'à l'écrit, avec une insistance particulière sur les aspects de la communication interculturelle et sur la traduction. Il s'agira de faire prendre conscience des différences linguistiques - principalement lexicales et grammaticales - existant entre le français et la langue cible, susceptibles de constituer des sources d'erreur pour les étudiants.
Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant fera preuve de compétences réceptives et productives d'un niveau avancé (supérieur (Niveau B2+, Cadre européen de référence pour les langues) à l'oral et à l'écrit. 1. Compétences réceptives : L'étudiant pourra - comprendre un discours plus extensif, même quand celui-ci n'est pas nettement structuré; et quand les relations internes restent implicites et ne sont pas explicitement indiquées; - suivre dans le détail des programmes de radio et de télévision; - comprendre des films qui utilisent une langue standard; - comprendre des variantes parlées avec un accent régional; - suivre facilement un débat, y compris sur des sujets abstraits et/ou académiques; - résumer un cours, une conférence ou un entretien d'un locuteur natif; - comprendre des textes plus longs, plus compliqués de style journalistique, littéraire ou scientifique; - apprécier l'utilisation de différents registres et styles; - décrire comment la structure de textes discursifs; - reconnaître et trouver l'équivalent dans sa propre langue des techniques de style typiques de la langue cible; - reconnaître et traduire le public cible d'un texte. 2. Compétences productives : L'étudiant - disposera d'un large répertoire de discours pour exprimer sans restriction ce qu'il veut dire; - possèdera une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'expression; - aura une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières; - ne commettra pas d'erreurs de vocabulaire significatives; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale; les erreurs seront rares; - pourra varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens; - utilisera la mise en page, les paragraphes et la ponctuation de manière logique et appropriée; - fera la preuve d'un haut niveau de correction orthographique, grammaticale et lexicale; - pourra produire un texte clair, fluide et bien structuré, montrant un usage contrasté et de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation continue: bsp.: exercices écrits et oraux sur le 1er et 2ème semestre; participation obligatoire aux séances; exercices oraux. Evaluation en fin d'année académique : examen oral et écrit.
Méthodes d'enseignement :	Partie magistrale au cours de laquelle on insistera sur l'extension lexicale systématique, la correction stylistique et grammaticale pré-cisée, les différentes formes du discours et la qualité de la traduction. Partie exercices, centrée plus particulièrement sur les compétences productives orales et écrites (exactitude de la prononciation, respect du code, respect du registre, maîtrise du vocabulaire, aisance communicationnelle et formes contemporaines de communication).
Contenu :	Extension du vocabulaire avec une attention particulière sur son utilisation appropriée en contexte (collocations, registre).

	<p>Aspects grammaticaux de la langue cible.</p> <p>Formes de discours, techniques discursives et rh& acute;toriques, typiques de la langue cible.& bsp; Formes de discours typique de la langue cible.</p> <p>Sp& acute;cificit& acute;s lexicales et structurelles du discours & acute;crit et du discours oral dans la langue cible.</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>Support du cours& bsp;; syllabus L. Beheydt (2010) N& acute;erlandais& bsp;; comp& acute;tences avanc& acute;es II et& bsp; le livre& bsp;;</p> <p>W. Smedts & mp; W. Van Belle& bsp;; Taalboek Nederlands.& bsp; Ed. Pelckmans & dash; Kapellen</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p> <p>> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures modernes, orientation générale</p> <p>> Année d'études préparatoire au master en communication multilingue</p> <p>> Certificat universitaire en langues et littératures germaniques</p> <p>> Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p> <p>> Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LMOD</p>